



Pour obtenir plus d'information : [www.fihq.qc.ca](http://www.fihq.qc.ca)



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3  
Téléphone : 450-774-2228  
[fihq@fihq.qc.ca](mailto:fihq@fihq.qc.ca)

**FIHQ**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**

Design graphique Shirley Basak • Photo FIHQ

# PRIX DU MINISTRE EN HORTICULTURE ORNEMENTALE 2010

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 30 SEPTEMBRE 2010

## Soyez fier de vos réalisations...

Le Prix du Ministre en horticulture ornementale s'adresse à toutes les entreprises ou organisations oeuvrant en horticulture ornementale (production, commercialisation et services), aux municipalités ainsi qu'à tous les professionnels de l'industrie dont le siège social est situé au Québec. | Soyez fier de vos réalisations et saisissez cette occasion unique de faire connaître vos innovations ! | Pour participer, il suffit d'avoir introduit un nouveau service ou un nouveau produit sur le marché, d'être dynamique et innovateur.

### ... inscrivez-vous !

[www.fihq.qc.ca](http://www.fihq.qc.ca)

**FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE  
DE L'HORTICULTURE  
ORNEMENTALE  
DU QUÉBEC**

**Québec**

## Catégories

- 1 > PRODUIT HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)
- 2 > SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)
- 3 > PRODUIT OU SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR**  
(municipalité, institution, organisme)

Un nouveau produit ou un nouveau service qui, par sa qualité et son originalité, se démarque dans l'ensemble de l'industrie de l'horticulture ornementale.

Profitez de votre participation au Prix du Ministre en horticulture ornementale pour présenter avec fierté vos nombreuses réalisations.

Dans chacune des catégories, les membres du jury sélectionneront trois finalistes parmi lesquels ils choisiront les trois grands gagnants.



## Critères de participation

Un jury, composé de trois professionnels de l'horticulture ornementale, évaluera l'ensemble des dossiers **NOVATEURS** en fonction des critères suivants :

- **Produit ou service** : qualité, innovation, accessibilité, durabilité, facilité d'utilisation, l'entretien nécessaire et l'esthétisme.
- **Recherche et développement** : recherche de solution, processus d'élaboration, processus d'innovation, impact sur le développement de marché et réaction des consommateurs.
- **Développement de marché** : mise en marché, promotion, impact sur le marché, besoin des consommateurs, innovation et sensibilisation des consommateurs à la pratique du jardinage.
- **Ressources humaines** : formation et valorisation de la main-d'œuvre, implication du personnel dans le processus d'élaboration, communication et innovation.
- **Environnement** : matériaux utilisés (recyclables, recyclés, réutilisables ou décomposables), impact sur l'environnement ou sur les pratiques en horticulture ornementale, approche préventive, respect des normes de développement durable, sensibilisation des consommateurs et innovation.
- **Entreprise ou organisation** : engagement dans la communauté ou dans son milieu, contribution de l'entreprise ou de l'organisation au développement de l'industrie de l'horticulture ornementale et rayonnement de l'entreprise, de l'organisation, du produit ou du service.

## Visibilité exceptionnelle

Organisé conjointement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, le *Prix du Ministre* assure une visibilité exceptionnelle aux finalistes et aux lauréats :

- Envoi d'un communiqué dans les hebdos locaux;
- Expo-FIHOQ;
- Revue *Québec Vert* pendant trois ans ;
- Dépliant annonçant le Prix du Ministre ;
- Feuillet présentant les finalistes et les gagnants ;
- Sites de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ;
- Promotion dans l'*InfoFIHOQ* ;
- Communiqué sur le fil de presse national ;
- Annonce dans la revue *Fleurs, Plantes, Jardins*.

## Pour participer, c'est facile !

- 1 >** Remplir le dossier de candidature disponible sur le site Internet de la FIHOQ, accompagné de toute la documentation obligatoire.
- 2 >** Faire parvenir le dossier de candidature **au plus tard le 30 septembre 2010** à l'adresse suivante :  
**Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)**  
3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3



## Gagnants Édition 2009

- 1 > PRODUIT HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)  
Système d'irrigation raisonné et responsable



- 2 > SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)  
Programme de promotion et de mise en marché clé en main de la griffe québécoise Flo



- 3 > PRODUIT OU SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR**  
(municipalité, institution, organisme)  
Plan de foresterie urbaine reposant sur la participation de tous les intervenants

